

Le mot du président



La communauté d'agglomération a proposé de nombreuses animations cet été pour compenser la période de confinement. En cette rentrée, il nous faut continuer à marier prudence et initiative. Bonne rentrée aux jeunes et aux enfants, bonne rentrée à tous.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro



Un soutien aux entrepreneurs



Lagny, ville d'histoire



Le guide des activités proposées par Marne et Gondoire de septembre à décembre est disponible dans les mairies et lieux d'accueil intercommunaux.

Également consultable sur www.marneetgondaire.fr

Une entreprise de Bussy garde ses salariés grâce au Fonds résilience



Un chauffeur de l'entreprise prêt à prendre la route le 26 août au petit matin

Située à Bussy-Saint-Georges, la société AV Logistics, transporteur de fret de proximité, a obtenu 50 000 euros du Fonds résilience régional. Lancé par la Région avec la banques des Territoires le 11 juin, ce prêt à taux zéro de 3 000 à 100 000 euros est attribué aux entreprises en difficulté à cause du Covid. Même les entrepreneurs sans salarié peuvent en bénéficier. Marne et Gondoire a abondé ce fonds à hauteur de 20 euros par entreprises de son territoire soit 161 880 euros.

«Nos donneurs d'ordre ont stoppé leur activité lors du confinement, explique Hanitra Thomas, dirigeante de l'entreprise. Nous avons mis nos 7 salariés au chômage partiel. Le prêt a été une bouffée d'oxygène. Aujourd'hui, l'activité commence à repartir mais on reste sur des charbons ardents. Nous avons néanmoins pu passer en CDI, les 2 chauffeurs que nous avons recrutés en CDD juste avant le confinement et nous allons pouvoir acheter 2 camions, ce qui est préférable à la location.»

Hanitra a été informée de l'existence de ce prêt par le Département avec qui elle avait pris contact pour obtenir des masques pen-

dant le confinement. «L'agent que j'ai eu m'a bien aiguillée et nous avons un peu discuté. Par la suite, elle m'a envoyé un mail pour m'informer de ce dispositif. Nous avons saisi l'occasion car nous voulions absolument éviter de licencier du personnel.»

Les dossiers sont instruits par des opérateurs de développement économique locaux dont Initiative Nord Seine-et-Marne avec l'appui de Marne et Gondoire qui organise les comités d'attribution. Ceux-ci réunissent notamment des juristes, des comptables et des banquiers.

Permanence de conseil aux entrepreneurs

Que vous ayez un projet de création d'entreprise ou de diversification de votre activité, Marne et Gondoire propose une permanence de conseil et d'orientation à Lagny avec un conseiller professionnel de l'organisme BGE Paris. Besoin de réaliser une étude de marché, d'obtenir un financement ou simplement d'y voir plus clair dans vos idées ? Prenez contact avec Marne et Gondoire.

Permanence un mercredi sur deux. Disponibilités à partir du 23 septembre.

Renseignements sur le fonds de Résilience et la permanence Création d'entreprise :
01 64 77 35 99 ou dev.eco@marneetgondoire.fr

Le centre aquatique accueille le public et les scolaires



En juillet et août, afin de limiter l'affluence estivale et donc de respecter la distanciation, l'accès au centre aquatique se faisait sur réservation.

Depuis le 1^{er} septembre, l'accès se fait à nouveau sans réservation et les horaires habituels de période scolaire reprennent le samedi 5 septembre : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au samedi et de 8 h à 12 h 45 et de 14 h à 18 h le dimanche.

Les scolaires seront aussi accueillis dès la semaine prochaine. Une désinfection sera effectuée après chaque passage de classes. Si vous arrivez lors d'une sortie de classes, il vous sera demandé de patienter 5 ou 10 minutes, le temps de procéder à cette désinfection. Le port du masque est obligatoire jusqu'à la zone de baignade (laissez-le dans votre sac dans la zone prévue à cet effet sur les gradins).

La fosse de plongée est également ouverte (créneaux disponibles sur réservation en ligne).

Les inscriptions à l'aquagym, bébés nageurs et jardin aquatique ont lieu cette semaine, en ligne ou à l'accueil du centre de 9 h à 19 h. Les inscriptions stages de natation initiation et évolution enfants se font en ligne uniquement, à partir de la fin de semaine.

Bonne baignade !

ww.centreaquatique-camg.fr

Culture livre

Les bibliothèques de Marne et Gondoire sont ouvertes à leurs horaires habituels (hormis celle de Thorigny dont les horaires sont encore restreints et celle de Gouvernes qui rouvrira en octobre). Quelques places assises sont disponibles. La durée des visites y est toutefois limitée à 30 minutes et en cas d'un trop grand nombre de visiteurs, il vous faudra patienter quelques instants à l'extérieur. Masque obligatoire à partir de 11 ans.

Les animations annulées au printemps ont été reprogrammées pour cette rentrée. Découvrez-les dans le guide Sortir en Marne et Gondoire.

Réservation possible des documents sur bibliotheques.marneetgondoire.fr



Devenez ambassadeur

«Seine et Marne - Vivre en grand !», tel est le nouveau slogan, ou plutôt la nouvelle «marque» du Département, pour promouvoir son territoire.

Ce couple, ici au Parc culturel de Rentiilly - Michel Chartier le 14 août, s'est pris au jeu de faire tamponner dans chaque lieu visité son «passeport touristique» recensant les points intéressants du département.

Vivez en grand, devenez ambassadeur ! seineetmarnevivreengrand.fr

Marne et Gondoire en roue libre



Parc de Rentilly le 24 août

Pendant les vacances, des vélos étaient prêtés gratuitement à la demi-journée par Marne et Gondoire au domaine de Rentilly (Bussy-Saint-Martin), à la maison des mobilités et au centre aquatique (Lagny).

À partir de la rentrée, les vélos sont disponibles les mercredis de 14 h 30 à 17h30 et les samedis de 10 h 30 à 17 h 30 sur présentation d'une pièce d'identité.

lamaisondesmobilités@marneetgondoire.fr

Apprenez à réparer votre vélo



Atelier du 25 juillet à Lagny

Les ateliers d'auto-réparation de vélo, avec l'aide d'un mécanicien, seront désormais organisés par Marne et Gondoire et l'association M2IE en différents lieux et non plus seulement à la maison des mobilités de Lagny :

- Vendredi 4 septembre de 9 h à 13 h au marché de Lagny-sur-Marne
- Samedi 12 septembre de 15 h 30 à 19 h 30 à la gare de Bussy-Saint-Georges
- Samedi 26 septembre matin au marché de Thorigny-sur-Marne

Pour tourner rond



28 août - le giratoire prend forme.

La sortie de l'A104 à Saint-Thibault va s'ornier d'un giratoire permettant de tourner vers Torcy et fluidifiant la circulation. Une voie verte, financée par Marne et Gondoire, reliera la piste cyclable qui longe l'Île de loisirs de Torcy aux liaisons douces de Saint-Thibault. La mise en circulation est programmée en fin d'année. L'opération est réalisée par le Département



16 juillet - Sinclair Vouriot (à droite), maire de Saint-Thibault et conseiller départemental, vérifie l'avancée des travaux avec son adjoint Jean-Claude Wegrzynowski.



28 août - la voie piétons et cycles en cours de travaux

Lagny, un jour de l'an 2020

L'office de tourisme proposait durant les vacances des visites du Lagny médiéval et des croisières sur la Marne. Nous nous y sommes rendus mardi 25 août.



Notre groupe devant la fontaine et l'hôtel des Cinq pignons

Vincent, historien médiéviste de l'office de tourisme, nous attend devant ses locaux en bord de Marne. Vue sur le pont Maunoury. Notre guide nous apprend qu'il s'agit du point le plus étroit de la rivière depuis Paris, ce qui explique le développement d'un village, Latignacum, dès l'Antiquité. La première étape de la visite se situe à deux pas : la tour des Pêcheurs, vestige de la muraille de 1 kilomètre 700 mètres de long qui ceignait la ville, forte de 11 tours et 5 portes au 15^e siècle. Imaginant la porte du Pont qui en ouvrait l'entrée autrefois, nous remontons ensuite la rue piétonne, qui reste aujourd'hui encore la principale artère commerçante de la ville. Tout comme Provins, Troyes et Bar-sur-Aube, Lagny était au Moyen-âge l'une des 4 villes des foires de Champagne (que l'on appellerait aujourd'hui «marchés de gros») protégées par le roi et le pape. En janvier, les marchandises arrivaient à Lagny de tout l'Occident, d'Afrique et d'Orient. Une prospérité qui fit monter la population jusqu'à 9 000 habitants au 13^e siècle, avant que la guerre de Cent ans n'affaiblisse durablement Lagny et que le siège des Anglais en 1430 puis les guerres de Religion ne signent son déclin. Restons donc au Moyen-âge, âge d'or de la ville.

Halte devant l'ancien Hôtel Dieu (aujourd'hui une école) où s'arrêtaient les pèlerins. Ils étaient nombreux à venir à Lagny vénérer

des morceaux de la Sainte Croix et de la croix de Saint-Pierre ainsi que la chasuble de Saint-Furcy. Ce moine évangéliste irlandais aurait fait jaillir l'eau en tapant le sol avec son bâton en 645. Un coup dans l'eau et un coup de maître qui marqua la fondation de l'abbaye Saint-Paul et le développement de Lagny en cercles concentriques jusqu'à la Marne. La source qu'il a découvert, aujourd'hui busée sous la ville, alimente encore la fameuse fontaine, dont des éléments remontent au 16^e siècle, et le lavoir de la rue Saint Paul. Les ruisseaux traversaient la ville de part en part autrefois, favorisant des activités telles que le tannage du cuir, le tissage d'étoffes et, aux alentours, l'élevage.

C'est sur cette place de la Fontaine, véritable cœur de la ville, que nous pouvons voir l'hôtel des Cinq pignons, dont 7 années consécutives de loyer furent payées rubis sur l'ongle par les Flamands d'Ypres pour s'assurer de disposer du meilleur emplacement pour la foire. Ces riches marchands exposaient dans les halles et logeaient dans les étages. Se dresse aussi devant nos yeux l'église Notre Dame des Ardents (Saint-Pierre au Moyen-Âge), contiguë à l'abbaye, l'actuel hôtel de ville. Les abbés, seigneurs de Lagny, avaient le projet d'en faire une église monumentale de 110 mètres de long dont la nef, plus haute encore que les 38 mètres de l'édifice déjà construit, se serait avancée

sur le parvis actuel. Faute de fonds, ce projet n'aboutira pas et seul fut construit au 13^e siècle ce qui ne devait être que le cœur de l'abbatiale. Nous pénétrons à l'intérieur de l'édifice et voyons les 2 énormes piliers qui devaient servir à cette extension. Arrêt devant la statue de Jeanne d'Arc qui fit prisonnier le mercenaire Franquet d'Arras dans la plaine de Vaires. Ce fait d'armes ainsi que le «miracle de Lagny» opéré lors de ce même séjour en 1430 seront retenus contre elle lors de son inique procès en sorcellerie en 1431. Sa prière aurait redonné vie le temps de 3 bâillements à un nouveau-né mort depuis 3 jours sans avoir été baptisé et déposé devant l'église de Lagny dans l'espoir d'un signe. Ainsi consigné, cet argument ne sera pas oublié lors d'un autre procès : celui de sa canonisation au début du 20^e siècle. Une époque à laquelle, à la faveur de son charme seyant à la Belle époque, la ville prend un nouvel essor, au rythme des guinguettes et des coups de pinceaux des néo-impressionnistes. L'attrait de la Marne joue à plein.

Retour vers le présent, nous embarquons justement dans un bateau à moteur pour voguer jusqu'à Chalifert. Les demeures du 19^e siècle en meulière, les promeneurs de tout âge, les anciens qui nous saluent depuis leur banc, le port de plaisance, le club d'aviron, les péniches témoignent de l'apport de la rivière à la cité briarde. Les berges rénovées, le nouveau parc Nature et la passerelle piétonne de Dampmart montrent que le maintien d'un cadre de vie agréable est un enjeu bien compris par l'agglomération.





Amarrage de notre catalante au ponton de plaisance de Marne et Gondoire.



Un autre point de vue sur la Marne et ses berges.



Née à Lagny, Danielle apprécie de redécouvrir sa ville.



Le Parc nature réalisé par Marne et Gondoire à Lagny a ouvert ses portes en bord de Marne.



Cette portion de la rivière traversant Marne et Gondoire est favorable à la pratique de l'aviron. Au fond, la berge réaménagée par Marne et Gondoire.



La végétation s'est bien enracinée pour maintenir les berges remodelées par la communauté d'agglomération à Thorigny et Dampmart en 2019 et 2020.

L'enfance et l'art

Marne et Gondoire a multiplié les propositions culturelles pour les enfants cet été.

Le Festival Les impromptus du 4 au 10 juillet derniers comprenait 27 spectacles et ateliers culturels. 747 spectateurs, 340 enfants et 407 adultes, y ont assisté. Une manière pour l'agglomération de compenser l'annulation du festival Printemps de paroles en mai.

Le 16 juillet, l'illustrateur jeunesse Julien Billaudeau conduisait un atelier de dessin à la médiathèque de Lagny. Les enfants utilisaient les tampons en bois qu'il avait lui-même fabriqué pour son album Rien du tout, paru en 2016.

«Ces ateliers sont une manière pour moi de me confronter au public. Un peu comme un musicien qui a besoin de jouer ses œuvres en concert pour percevoir comment le public les reçoit. C'est intéressant de voir en direct comment les enfants s'emparent de cette activité. On peut avoir des considérations très artistiques mais il ne faut pas oublier le rapport au public», nous a-t-il confié à l'issue de la séance.



Tout au long des vacances, les médiateurs culturels de Marne et Gondoire ont mené des ateliers d'art visuel au Parc culturel, dans les écoles, les centres de loisirs et centres d'accueil de personnes handicapées. Certaines faisaient partie du dispositif de l'Éducation nationale Vacances apprenantes.



La ligne de l'emploi



Gare de Lagny-Thorigny. Ci-dessus le 16 juillet et ci-dessous le 25 août



En partenariat avec Marne et Gondoire, le Bus de l'initiative, de l'association Créative était à la gare Lagny-Thorigny puis au quartier Orly parc le 16 juillet pour informer les passants sur les offres d'emploi et les formations, en lien notamment avec Pôle emploi et la Mission locale. Un médecin était également présent pour orienter les personnes qui en avaient besoin à la suite du confinement.

Le 25 août, c'est à la gare routière que le bus a stationné avec cette fois un focus sur l'école Industreet, créée par la fondation du groupe Total, qui ouvre ses portes à Stains (93) pour les jeunes avec ou sans qualification. À la clef, la possibilité d'exercer des métiers de l'industrie au cœur de la transformation numérique. 200 000 offres d'emploi sont à pourvoir dans ces domaines.

Brièvement

Port du masque sur la voie publique : quelles obligations à Marne et Gondoire ?

À ce jour, par arrêtés préfectoraux, le port du masque est obligatoire sur la voie publique, à partir de 11 ans d'âge (sauf personnes handicapées munies d'un certificat médical) :

- devant les écoles, collèges et lycées aux heures d'entrées et sorties, de 15 minutes avant l'ouverture de l'établissement à 15 minutes après sa fermeture.
- dans un périmètre 50 mètres autour des entrées et sorties des gares.
- sur les marchés et lors des brocantes, vide greniers, fêtes publiques, animations de rue, festivals culturels et commémorations.

Protégeons-nous, portons tous des masques



Masque obligatoire lors du marché de Lagny y compris dans les rues et places adjacentes dont le haut de la rue piétonne.